

future

science & politique

Rapport
annuel
2024

Contenu

1 — Objectifs du Réseau FUTURE	2
2 — Fonctionnement du Réseau FUTURE	4
3 — Team politique FUTURE	5
4 — Bilan politique : assurer le financement et la mise en réseau internationale du domaine FRI	8
5 — Les activités du Réseau FUTURE en chiffres	19

1

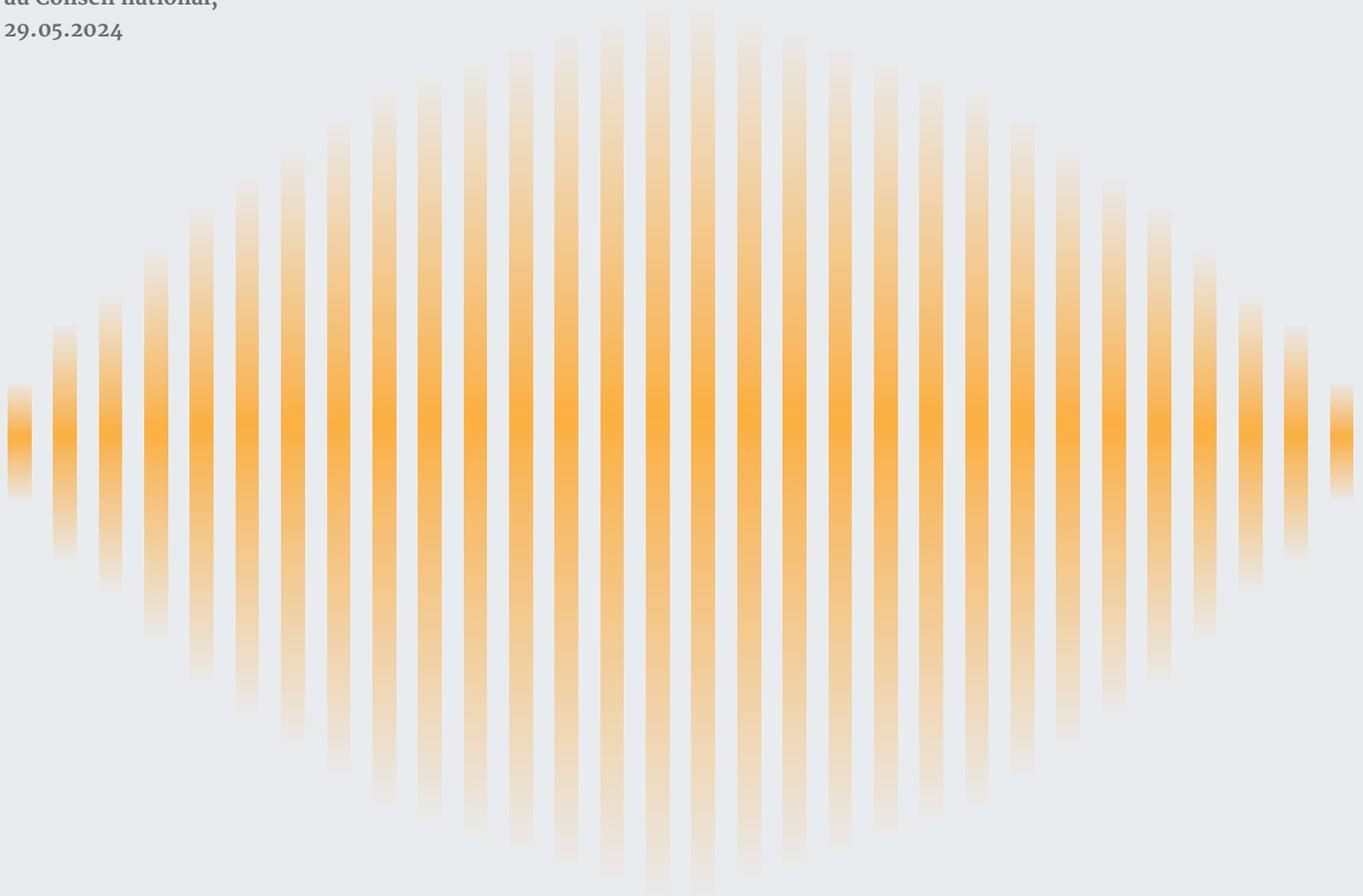
Objectifs du Réseau FUTURE

Depuis sa fondation en 2001, le Réseau FUTURE entretient un dialogue constant entre les hautes écoles suisses, les organisations d'encouragement de la recherche et de l'innovation et les acteurs et actrices de la politique fédérale (Conseil fédéral, Administration fédérale, Parlement et autres organes politiques de la formation, de la recherche et de l'innovation). L'objectif principal

du Réseau FUTURE est de créer et maintenir les meilleures conditions-cadres possibles pour la formation, la recherche et l'innovation en Suisse. Par conséquent, le Réseau FUTURE s'engage à travers ses activités pour une politique d'investissement stable et durable dans le domaine FRI, et en faveur d'un cadre juridique qui tienne compte des besoins de la place scientifique.

« Que récolterons-nous demain si nous n'investissons pas aujourd'hui ? Comme le disait déjà Benjamin Franklin : < Un investissement dans le savoir paie toujours les meilleurs intérêts > ».

Katja Christ (PVL, BS),
examen du Message FRI 2025-2028
au Conseil national,
29.05.2024



« Grâce à une réglementation transitoire, les chercheuses et les chercheurs de pointe établis en Suisse peuvent participer à l'appel à projet ERC Advanced Grants 2024. Il s'agit de millions pour soutenir des projets de recherche. Une lueur d'espoir ».

Michael Hengartner,
président du Conseil des EPF,
SRF HeuteMorgen,
19.03.2024

Fonctionnement du Réseau FUTURE

ORGANISATIONS PARTENAIRES

Académies suisses
des sciences

Conseil des EPF

Innosuisse

Fonds national
suisse

swissuniversities

HAUTES ÉCOLES ET INSTITUTIONS DE RECHERCHE



future
science & politique



TEAM POLITIQUE

5 PS

9 PLR

1 PLD

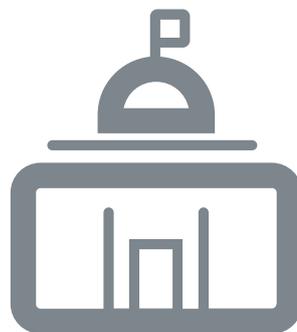
8 Centre

5 Vert-es

3 PVL

1 UDC

PARLEMENT



Le Réseau FUTURE se trouve à l'interface entre la politique et le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (domaine FRI).

— Le Réseau FUTURE est soutenu par des organisations qui représentent les hautes écoles, la recherche et l'innovation suisses. Il s'agit de la Conférence des rectrices et recteurs des hautes écoles suisses (swissuniversities), du Conseil des écoles polytechniques fédérales (Conseil des EPF), du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), des Académies suisses des sciences et de l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation Innosuisse. Ensemble, ces organisations partenaires constituent le comité du Réseau, dans lequel elles échangent sur des thèmes d'actualité et définissent leurs positions communes.

— Le Réseau FUTURE se compose en outre d'un Team politique, composé de parlementaires de tous les partis et de toutes les régions de la Suisse. Ces conseillères et conseillers nationaux et aux Etats s'engagent le plus souvent dans les commissions parlementaires importantes pour le domaine FRI. Sous la Coupole, ce sont les membres de l'équipe politique du Réseau FUTURE qui donnent les impulsions aux actions politiques liées au domaine FRI.

— La coordinatrice du Réseau FUTURE, Petra Studer, assure les échanges entre le comité et le Team politique. Elle est soutenue dans ses fonctions par le secrétariat du Réseau FUTURE, géré par l'agence VIRTU Public Affairs AG.

Team politique FUTURE

Le Réseau FUTURE entretient des contacts réguliers avec le Team politique. Il sensibilise continuellement d'autres parlementaires intéressés par le domaine FRI et cherche à compléter le Team.

CSEC

Commission de la science, de l'éducation et de la culture

CER

Commission de l'économie et des redevances

CdF

Commission des finances

CTT

Commission des transports et des télécommunications

CAJ

Commission des affaires juridiques

CdG

Commission de gestion

CIP

Commission des institutions politiques

CPE

Commission de politique extérieure

CSSS

Commission de la sécurité sociale et de la santé publique

CEATE

Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie

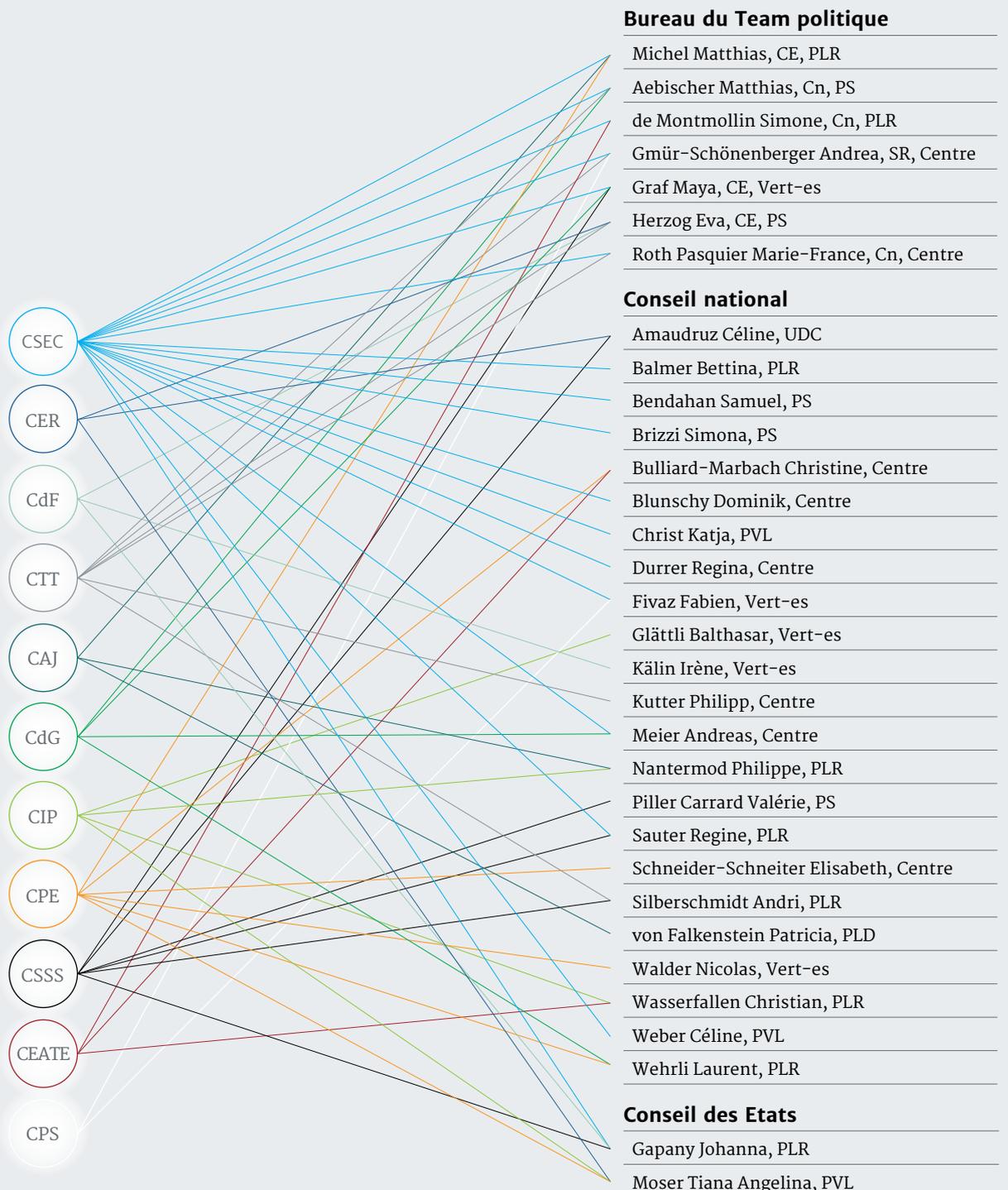
CPS

Commission de la politique de sécurité

Le Team politique FUTURE a connu d'importants changements en 2024. Après un peu moins de dix ans à la présidence du Team politique du Réseau FUTURE, le conseiller national Christian Wasserfallen (PLR, BE) a passé le flambeau au conseiller aux Etats Matthias Michel (PLR, ZG), au mois de février 2024. Dans la foulée, les conseillères nationales Simone de Montmollin (PLR, GE) et Marie-France Roth Pasquier (Le Centre, FR) ont rejoint le bureau du Team politique, en remplacement de Christian Wasserfallen et Philippe Kutter, qui restent tous deux membres du Team politique.

Le Team politique du Réseau FUTURE a enregistré cinq nouveaux membres et un retrait en 2024. La conseillère nationale Bettina Balmer (PLR, ZH) et le conseiller national Dominik Blunschy (Le Centre, SZ) l'ont rejoint en février. Un mois plus tard, le Team a enregistré l'adhésion des conseillères nationales Simona Brizzi (PS, AG), Regine Sauter (PLR, ZH) et Regina Durrer (Le Centre, NW). La conseillère nationale Martina Munz (PS, SH) a quitté le Parlement en 2024 et s'est donc retirée du Team politique du Réseau FUTURE.

Au 31 décembre 2024, le Team politique comptait 32 parlementaires, qui siègent dans les commissions suivantes :



« Certains pays ont de l'or, du gaz, du pétrole. La Suisse a la formation, la recherche, l'innovation. Il est donc extrêmement important que nous prenions soin de ces richesses, qui sont au centre de notre prospérité ».

Estelle Revaz, (SP, GE),
examen du Message FRI 2025-2028
au Conseil national,
29.05.2024

« Cet accord marque un tournant. Il garantira que les chercheurs basés dans des institutions suisses pourront à nouveau recevoir des financements de l'UE pour les bourses du CER, à partir du programme de travail 2025. Leur pleine participation renforcera la recherche en Europe ».

Maria Leptin,
présidente du Conseil européen de la recherche (CER),
communiqué de presse CER,
20.12.2024

Bilan politique : assurer le financement et la mise en réseau internationale du domaine FRI

Le Réseau FUTURE a vécu une année intense en 2024. Il a porté une attention particulière à l'accompagnement des travaux liés au Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour les années 2025-2028 (Message FRI 2025-2028). Deux autres thématiques centrales ont rythmé l'année écoulée : l'annonce d'un programme d'allègement des finances fédérales dès 2027 avec la publication du rapport du groupe d'experts Gaillard, ainsi que les négociations entre la Suisse et l'Union européenne concernant la participation de la Suisse aux programmes-cadres de l'Union européenne pour la formation, la recherche et l'innovation.

Les principaux objets, thèmes et activités du Réseau FUTURE de l'année 2024 sont résumés ci-après.

4.1

Message FRI 2025-2028 : des corrections ciblées pour la prochaine période d'encouragement

Dans son projet mis en consultation en 2023, le Conseil fédéral avait annoncé une enveloppe budgétaire de 29,7 milliards de francs pour le Message FRI 2025-2028. Mais, au début de l'année 2024, il a revu cette proposition à la baisse pour faire face aux déficits attendus dans les budgets fédéraux des années à venir. Il a décidé de réduire de 1,4% toutes les dépenses faiblement liées, dont fait partie le domaine FRI. Il a également décidé une coupe supplémentaire de 100 millions de francs dans le financement du domaine des EPF pour l'année 2025. Au total, le Conseil fédéral a réduit de 500 millions de francs l'enveloppe financière initialement prévue pour les années 2025-2028. Le message ainsi transmis au Parlement a soulevé de vives inquiétudes auprès des actrices et des acteurs du domaine FRI. En effet, malgré la réduction des moyens financiers, le Conseil fédéral a maintenu les objectifs et les tâches ambitieux assignés aux actrices et acteurs du domaine. Les représentant-es du domaine FRI ont parlé d'une seule voix pour souligner le décalage entre ces objectifs et les moyens financiers disponibles. Ils se sont fortement mobilisés pour se faire entendre auprès des élu-es au Conseil national et au Conseil des Etats.

Malgré le contexte financier tendu, les Chambres fédérales sont parvenues à corriger de manière ciblée les investissements prévus pour le domaine FRI pour les années 2025 à 2028. Lors de la session d'été, en tant que premier Conseil, la Chambre basse a approuvé plusieurs propositions portées conjointement par des majorités de sa Commission des finances (CdF-N) et de sa Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-N). Ces amendements visaient à apporter des corrections ciblées aux arrêtés financiers. Le Conseil des Etats, de son côté, a d'abord soutenu le projet du

Conseil fédéral lors de la session d'automne et a rejeté toutes les propositions de corrections. Au fil de la session, les deux Chambres sont néanmoins parvenues à un compromis. Ensembles, elles ont relevé de 50 millions de francs le plafond de dépenses pour le domaine des EPF.

Elles ont également approuvé une augmentation de 13,4 millions de francs pour le financement des institutions chargées d'encourager la recherche, au profit du Fonds national suisse (FNS) et des Académies suisses des sciences. Les augmentations des contributions de base pour les hautes écoles universitaires (32,4 millions de francs) et les hautes écoles spécialisées (23,5 millions de francs) décidées par le Parlement ont été entièrement compensées au sein du Message FRI. Par ailleurs, les deux Chambres ont soutenu des corrections en faveur de la formation professionnelle et des établissements de recherche d'importance nationale.

Au final, les Chambres fédérales se sont mises d'accord pour allouer plus de 29,2 milliards de francs au financement du domaine FRI pour les années 2025-2028. Cela représente une augmentation du plafond des dépenses de 1,3 milliard de francs par rapport à la période d'encouragement 2021-2024. Les effets du programme d'allègement des finances 2027 (lire le point 4.2) réduiront néanmoins fortement cette croissance.



Corriger le tir pour mieux aligner moyens financiers et objectifs

Le Réseau FUTURE s'est engagé tout au long du processus parlementaire pour relayer les inquiétudes des actrices et des acteurs du domaine FRI face au recul de la croissance des moyens prévus pour la nouvelle période d'encouragement. Il a présenté aux membres du Parlement les besoins les plus urgents de ses organisations partenaires et les a soutenues dans la formulation des corrections ciblées du Message FRI 2025-2028. Le Réseau FUTURE a en particulier :

- entretenu des contacts réguliers avec les membres du Team politique FUTURE ainsi qu'avec d'autres membres du Conseil national et des Etats, et mené des actions de sensibilisation sous la Coupole pendant les sessions parlementaires.
- organisé, le 11 mars 2024, une rencontre informelle au Palais fédéral. A cette occasion, les membres du Conseil national et du Conseil des Etats ont échangé avec des représentant-es des hautes écoles suisses et des institutions chargées d'encourager la recherche et l'innovation. Les discussions ont porté sur le Message FRI 2025-2028 adopté par le Conseil fédéral le 8 mars 2024, sur l'impact des coupes budgétaires annoncées et sur les inquiétudes liées aux perspectives internationales. Les représentant-es du domaine FRI étaient Luciana Vaccaro (présidente de swissuniversities), Virginia Richter (vice-rectrice et rectrice désignée de l'UNIBE), Michael Hengartner (président du Conseil des EPF), Joël Mesot (président de l'EPFZ), Martin Vetterli (président de l'EPFL), Matthias Egger (président du Conseil de la recherche du FNS) et Angelika Kalt (directrice du FNS), Annalise Eggimann (directrice d'Innosuisse), ainsi que Yves Flückiger (président des Académies suisses des sciences (a+)) et Marianne Bonvin (directrice de a+). Dix-sept parlementaires ont saisi cette occasion pour s'informer.

- organisé, le 14 mars 2024, avec le Groupe Parlementaire Formation, Recherche et Innovation (GP FRI) un événement de session destiné aux membres des deux conseils. Cet événement a porté sur le Message FRI 2025-2028. Le conseiller fédéral Guy Parmelin a également présenté les coupes décidées par le Conseil fédéral et participé à une table ronde consacrée aux défis à relever dans le domaine FRI. Lors de cette discussion animée par le conseiller aux Etats Matthias Michel, il a échangé avec Michael Hengartner (président du Conseil des EPF), Nicole Meier (membre de la direction, responsable du secteur Formation à l'Union patronale suisse), Ruedi Minsch (président suppléant de la direction, responsable du département Politique économique générale et Formation economiesuisse), Andrea Schenker-Wicki (réctrice de l'UNIBAS, présidente de la Chambres des hautes écoles universitaires de swissuniversities) et Jürg Stahl (président du Conseil de fondation du FNS).
- mené des discussions avec des membres de la CSEC-N et de la CdF-N lors de la session spéciale du Conseil national du 15 au 17 avril 2024 sur les corrections ciblées possibles dans le Message FRI. Cette rencontre a permis de poser les jalons de la collaboration entre les deux commissions en vue de l'examen du Message FRI 2025-2028 au Conseil national lors de la session d'été.
- organisé, le 22 avril 2024, un point de presse à Berne au cours duquel Luciana Vaccaro (présidente de swissuniversities), Michael Hengartner (président du Conseil des EPF), Angelika Kalt (directrice du FNS) et Yves Flückiger (président des Académies suisses des sciences) ont exprimé d'une même voix leurs inquiétudes face à l'écart entre les objectifs ambitieux fixés par le Conseil fédéral pour la prochaine période d'encouragement et les moyens financiers insuffisants prévus pour les atteindre. Le Réseau FUTURE s'est chargé de la rédaction de l'invitation, du communiqué de presse, ainsi que de la modération de l'événement. Ce point de presse a donné lieu à 18 articles de presse, 12 articles en ligne ainsi que 5 séquences radio et 3 de télévision.
- préparé, en mai 2024, un argumentaire et un modèle de lettre à l'attention des rectorats des hautes écoles et leur a demandé de sensibiliser certains membres du Conseil national aux propositions communes de la CdF-N et de la CSEC-N, en faveur des hautes écoles.
- rencontré en juin des élu-es siégeant à la CSEC-E et à la CdF-E et les a informés des décisions prises par le Conseil national dans le cadre du Message FRI. Les membres de ces commissions ont été priés de s'appuyer sur le travail préparatoire de leur commissions sœurs afin que des corrections ciblées puissent également être apportées au Conseil des Etats. En juillet et en août. Le Réseau FUTURE a accompagné le travail de ces deux commissions de manière proactive.
- coordonné, dans le cadre de la session d'automne, l'envoi de différentes lettres adressées par les organisations partenaires du Réseau aux membres du Conseil national et / ou du Conseil des Etats afin de les convaincre de soutenir les corrections ciblées dans le Message FRI.
- accompagné de façon proactive le processus d'élimination des divergences entre les deux Chambres dans le cadre de l'examen du Message FRI durant la session d'automne.
- présenté la position de ses organisations partenaires dans plusieurs articles publiés dans les quatre newsletters annuelles, formulé des recommandations de vote et rendu compte de l'évolution de l'objet dans son newsmail électronique mensuel.

Triplement des taxes d'études pour les étudiant-es venant de l'étranger

Dans le cadre de l'examen du Message FRI 2025-2028, les Chambres fédérales ont décidé de tripler – au minimum – les taxes d'études pour les étudiant-es étranger-ères immatriculé-es dans les deux écoles polytechniques fédérales de Zurich (EPFZ) et de Lausanne (EPFL). Après l'adoption de cette modification de la Loi sur les EPF par le Conseil national en été, le Conseil des Etats a confirmé cette décision lors de la session d'automne. Selon le Parlement, les deux EPF pourraient ainsi générer des ressources financières supplémentaires au cours des prochaines années. Face à la prise de position claire du Conseil national, le Conseil des EPF s'était déjà prononcé à la mi-juillet en faveur d'un triplement des taxes pour les étudiant-es étranger-ères. L'entrée en vigueur des nouveaux tarifs est prévue pour la rentrée académique de l'automne 2025. Cependant, à la fin de l'année 2024, l'Union européenne a exigé, dans le cadre des négociations autour d'un troisième paquet d'accords bilatéraux avec la Suisse, que les étudiant-es des pays de l'UE bénéficient des mêmes frais de scolarité que les étudiant-es suisses dans les hautes écoles suisses. Le Parlement devra donc à nouveau se pencher sur la question des taxes d'études dans les deux EPF. Le Réseau FUTURE a suivi les débats autour de la modification législative dans le cadre de l'examen du Message FRI 2025-2028 au Parlement et a sensibilisé à la thématique dans ses newsletters du mois de **mai** et de **septembre**, ainsi que dans ses newsletters mensuels.

Former davantage de médecins en Suisse

En 2024, les Chambres fédérales ont adopté plusieurs mesures pour renforcer la formation de médecins en Suisse. Dans le cadre du Message FRI 2025-2028, elles ont décidé d'allouer jusqu'à 25 millions de francs, prélevés sur le crédit prévu pour les contributions liées à des projets destinées aux hautes écoles cantonales, afin d'augmenter le nombre de diplômés en médecine humaine. Le Parlement a mis un accent particulier sur la médecine de famille. Cette mesure vise à prolonger les efforts du programme spécial en médecine humaine, qui a fait passer le nombre de diplômés délivrés de 935 à 1'284 entre 2016 et 2023. Initialement, le Conseil des Etats proposait d'y allouer au maximum 75 millions de francs. Un compromis avec le Conseil national a permis de réduire ce montant, afin de ne pas compromettre d'autres projets clés dans les domaines de la digitalisation, de la relève scientifique, de l'égalité des chances et de la durabilité. Dans sa newsletter du mois de **septembre**, le Réseau FUTURE a souligné la nécessité de trouver une solution équilibrée permettant de mettre en œuvre les projets prévus dans ces différents domaines.

Parallèlement, les deux Chambres se sont penchées, au cours de l'année sous revue, sur deux motions visant à garantir la formation d'un nombre suffisant de médecins en Suisse, en particulier de médecins généralistes. Avec la première motion, elles ont chargé le Conseil fédéral de revoir les critères d'admission aux études de médecine, afin qu'ils reposent davantage sur les compétences et la qualité. La seconde, adoptée par le Conseil national lors de la session de printemps, demande l'augmentation du nombre de places d'études et de stages dans les universités et les hôpitaux. Le Réseau FUTURE a suivi de près ces débats parlementaires tout au long de l'année.

Message FRI 2025-2028 : décisions des Chambres fédérales

Domaines FRI	Crédit-cadre du Conseil fédéral en mio de CHF	Augmentations en mio de CHF	Coupes en mio de CHF
Formation professionnelle			
— Plafond de dépenses des subventions forfaitaires	2'916,7	23,9	
— Plafond de dépenses de la Haute école fédérale en formation professionnelle	670,5		
— Plafond de dépenses de la formation professionnelle supérieure	164,3		
— Crédit d'engagement pour la promotion de projet	183,9		23,9
Formation continue			
— Plafond de dépenses	75,7		
Contributions aux cantons en matière d'aides à la formation			
— Plafond de dépenses	99,9		
Domaine des EPF			
— Plafond de dépenses	11'116,2	50,0	
Financement alloué en vertu de la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE)			
— Contributions de base aux universités cantonales	2'996,3	32,4	
— Contributions de base aux hautes écoles spécialisées	2'373,8	23,5	
— Contributions d'investissements et les participations aux frais locatifs	453,3		50,0
— Contributions liées à des projets	128,2		5,9
Crédits pour la coopération internationale en matière de formation et pour les bourses allouées à des étudiants et artistes étrangers			
— Plafonds de dépenses et crédits d'engagement	374,4		
Institutions chargées d'encourager la recherche pendant les années (Fonds national suisse et Académies suisses des sciences)			
— Plafond de dépenses	5'167,2	13,4	
Innosuisse			
— Plafond de dépenses	1'291,6		
Parc suisse d'innovation («Switzerland Innovation»)			
— Plafond de dépenses	3,8		
Etablissements de recherche d'importance nationale			
— Plafond de dépenses	427,9	4,5	
Coopération internationale			
— Crédit d'engagement en faveur du Cherenkov Telescope Array Observatory (CTAO)	12,6		
— Crédit d'engagement en faveur de l'Institut Laue-Langevin (ILL)	14,4		
— Crédit d'engagement en faveur de la coopération internationale en matière de recherche	78,4		4,5
Coopération dans le domaine spatial			
— Crédit d'engagement pour la participation à des programmes de l'Agence spatiale européenne (ESA)	1'666,3		
— Crédit d'engagement pour l'encouragement d'activités nationales	28,0		
Total millions de CHF	29'200,0	147,7	84,3

« L'état et le développement du domaine FRI font partie des facteurs de succès d'une Suisse compétitive sur le plan international ».

Matthias Michel (PLR, ZG),
examen du Message FRI 2025-2028
au Conseil des Etats,
12.09.2024

« Nous voulons approfondir notre coopération de longue date et extrêmement fructueuse dans le domaine de la recherche et de l'innovation. En Suisse comme en Europe, d'innombrables esprits brillants attendent depuis longtemps de la continuité et de la clarté, notamment concernant Horizon ».

Ursula von der Leyen,
présidente du Conseil de l'UE,
communiqué de presse Commission européenne,
20.12.2024

4.2

Dans la tourmente du programme d'allégement des finances

En septembre 2024, le Conseil fédéral a annoncé les grandes lignes du programme d'allégement des finances fédérales 2027 visant à rééquilibrer le budget de la Confédération. Les mesures proposées s'appuient sur un rapport publié par un groupe d'experts dirigé par l'ancien directeur de l'Administration fédérale des finances, Serge Gaillard. Le Conseil fédéral indiquait prévoir d'alléger le budget fédéral de 3 à 3,5 milliards de francs par an à partir de 2027 et de 4 à 4,5 milliards de francs par an à partir de 2030. Le domaine FRI est fortement touché par ces mesures d'allégement, puisque le Conseil fédéral envisage des économies de près de 500 millions de francs par an. Deux types de mesures sont annoncées : celles qui peuvent être appliquées sans modification de la loi, et celles qui nécessitent un remaniement législatif. Le deuxième type concerne une quarantaine de mesures. Le Conseil fédéral souhaite les regrouper dans un acte modificateur unique.

Les organisations partenaires du Réseau FUTURE s'inquiètent des répercussions de ces mesures d'économies sur la qualité de leurs prestations. Elles y voient une menace pour la position de pointe du pôle FRI suisse. Après la publication du rapport et la présentation des grandes lignes du programme d'allégement, elles se sont réunies à plusieurs reprises afin de définir une stratégie commune pour faire face aux coupes prévues. A la demande des organisations partenaires, le Réseau FUTURE a élaboré un plan d'action visant à mettre en lumière les conséquences des économies envisagées et à se positionner dans le cadre des débats parlementaires à venir ou d'un éventuel vote populaire. En 2024, le Réseau FUTURE a également assuré le suivi du dossier et coordonné les échanges d'informations entre les organisations partenaires. Il a attiré l'attention sur la thématique et mis en garde sur les conséquences dans son [newsmail électronique](#) du mois de septembre et sa [newsletter](#) distribuée aux membres du Parlement lors de la session d'hiver.

4.3

Vers une association progressive à Horizon Europe

Après une longue période d'incertitudes, l'année 2024 a apporté une série de bonnes nouvelles concernant les programmes-cadres de recherche et d'innovation (paquet Horizon) de l'Union européenne (UE). Elle s'est même achevée sur une annonce particulièrement réjouissante pour les actrices et acteurs de la recherche et de l'innovation en Suisse. La Commission européenne a en effet confirmé qu'elle activerait pleinement, dès le 1^{er} janvier 2025, l'arrangement transitoire déjà partiellement en vigueur au cours de l'année sous revue. Ainsi, en 2025, la Suisse pourra participer à presque tous les appels à projets des programmes «Horizon Europe», «Euratom» et «Digital Europe». Cette avancée découle de la conclusion matérielle des négociations sur un troisième paquet d'accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE. Au début de l'année 2024, le Conseil fédéral avait adopté un mandat de négociation pour stabiliser et renforcer les relations bilatérales. Dans le cadre des négociations sur les «Bilatérales III», la participation de la Suisse aux programmes de l'UE pour la recherche et l'innovation a également été réglée (accord de programme / EUPA).

Dans ce contexte, le Conseil fédéral et la Commission européenne ont pu mettre progressivement en œuvre un arrangement transitoire pour la participation de la Suisse aux appels à projets d'Horizon Europe. D'abord limité aux ERC Advanced Grants 2024, la Commission européenne l'a ensuite élargi aux ERC Starting Grants et aux actions Marie Skłodowska-Curie (MSCA). Pour l'année de programme 2025, elle a encore étendu cette participation aux ERC Consolidator Grants, Synergy Grants, Proof of Concept Grants, ainsi qu'à l'EIC Accelerator. Bien que la Suisse ne soit pas encore associée au paquet Horizon et que la Confédération continue de financer directement les participations suisses, cette reprise progressive marque une étape importante vers une association pleine et entière. Elle représente un signal fort en faveur du pôle de recherche et d'innovation suisse, qui

retrouve un accès stratégique aux réseaux européens d'excellence.

Tout au long de l'année, le Réseau FUTURE a suivi ce dossier avec attention. Il a coordonné l'échange d'informations entre les institutions du domaine FRI. Dans ses publications, il a insisté sur l'importance d'une association rapide de la Suisse aux programmes du paquet Horizon (en particulier «Horizon Europe») et au programme de formation «Erasmus+», tout en rappelant les effets négatifs de l'exclusion des programmes de l'UE. A savoir : la lente érosion de la compétitivité et de l'attractivité de la place FRI Suisse à l'échelle internationale. Il a notamment dédié l'article principal de sa newsletter de février à cette thématique, ainsi qu'un graphique dans son newsmail de décembre 2023/janvier 2024. A la même période, le Réseau a coordonné pour ses organisations partenaires la rédaction d'une **lettre ouverte au Conseil fédéral**, demandant une adoption rapide du mandat de négociation. Le Réseau FUTURE a également suivi la mise en œuvre par étape des arrangements transitoires décidées par la Commission européenne. Il a illustré cette évolution dans sa **newsletter** de février et dans son **newsmail** électronique de mars, et lui a également consacré un article dans la **newsletter** publiée lors de la session d'hiver 2024. Au cours de l'année sous revue, le Réseau FUTURE a notamment participé à la conception d'une étude sur les effets de l'absence d'association pleine et entière aux programmes de l'UE sur la science et l'innovation en Suisse ; cette enquête a été commandée par l'association économique scienceindustries.

4.4

Budget 2025 et plan financier 2026-2028 : des décisions conformes au Message FRI 2025-2028

En décembre 2024, le Parlement a adopté le budget 2025 assorti du plan intégré des tâches et des finances 2026-2028. Malgré la situation financière difficile de la Confédération, les Chambres fédérales ont confirmé les corrections ciblées décidées en septembre dans le cadre de l'examen du Message FRI 2025-2028. Le domaine des EPF, les institutions chargées d'encourager la recherche, les hautes écoles universitaires et les hautes écoles spécialisées bénéficient ainsi en 2025 d'augmentations ciblées des moyens financiers, en partie compensées par des ajustements au sein du Message FRI (lire le point 4.1).

Dans le même temps, les deux Chambres ont réduit les moyens financiers alloués à la mobilité internationale dans le domaine de la formation et aux bourses pour les étudiant-es étranger-ères en Suisse. Ces coupes s'appliqueront dès 2025. Elles ont réduit de plus de 30 millions de francs l'enveloppe budgétaire prévue pour Movetia, l'agence nationale pour la promotion des échanges et de la mobilité dans le système éducatif, pour la période allant de 2025-2028 (budget 2025 et plan financier 2026-2028). Lors de la conférence de conciliation, les Chambres fédérales se sont par ailleurs mises d'accord pour réduire de 1,5 million de francs le crédit prévu en 2025 pour les bourses destinées aux étudiant-es étranger-ères en Suisse. Ces deux décisions découlent de propositions de la Commission des finances du Conseil national (CdF-N) et sont en contradiction avec le Message FRI adopté par le Parlement.

Le Réseau FUTURE a suivi de près le processus parlementaire du budget 2025 assorti du plan intégré des tâches et des finances 2026-2028. Il a plaidé pour la confirmation des corrections ciblées décidées dans le cadre du Message FRI 2025-2028 et a sensibilisé les élu-es à l'importance de la mobilité estudiantine. Il s'est engagé de plusieurs manières :

- Il a relayé les propositions des commissions des finances des deux conseils visant à adapter le budget 2025 assorti du plan intégré des tâches et des finances 2026-2028 aux décisions prises dans le cadre de l'examen du Message FRI 2025-2028 et a formulé des recommandations de vote dans sa [newsletter de la session d'hiver](#).
- Il a entretenu des [contacts réguliers](#) avec les membres du Team politique FUTURE et d'autres conseillers et conseillères nationaux et aux Etats, et a assumé des [actions de sensibilisation](#) sous la Coupole.
- Il a envoyé, au nom de ses organisations partenaires, [une lettre](#) en novembre 2024 adressée aux membres de la CdF-N, les priant d'adapter le budget 2025 assorti du plan financier 2026-2028 aux décisions prises par le Parlement dans le cadre de l'examen du Message FRI 2025-2028.
- Il a transmis [des courriers](#) aux membres des deux Chambres en vue du traitement du budget lors de la session d'hiver, les appelant à confirmer les corrections ciblées.
- Il a établi un [argumentaire](#), invitant de manière ciblée les membres de la Chambre basse à rejeter les coupes relatives à la mobilité estudiantine soutenues par une majorité de la CdF-N.
- Il a effectué un travail de coordination dans le cadre de la procédure d'élimination des divergences entre les deux chambres, ce qui a permis de réduire la coupe prévue dans les bourses pour les étudiant-es étranger-ères.
- Il a présenté la [position des organisations partenaires](#) dans sa [newsletter du mois de février](#) et dans ses newsmails électroniques de [décembre 2023/janvier 2024](#), de [février](#) et de [novembre](#).

4.5

Révision de la Loi sur Movetia

En 2024, les Chambres fédérales se sont penchées sur un projet visant à transformer «Movetia» (l'Agence nationale pour la promotion des échanges et de la mobilité dans le système éducatif) en un établissement autonome de droit public. Le Conseil fédéral a soumis au Parlement une modification de la Loi sur Movetia dans le but de renforcer l'autonomie de l'agence, qui relevait jusqu'à présent du droit privé. Cette modification devait permettre de simplifier une association de la Suisse aux programmes d'éducation et de formation de l'Union européenne (UE) comme Erasmus+, de mieux prendre en compte les principes de gouvernance de la Confédération, et d'associer les cantons à la définition de ses objectifs stratégiques.

Cependant, les deux Chambres ne sont pas parvenues à un accord sur ce projet au cours de l'année sous revue. Lors de la session de printemps 2024, le Conseil des Etats a suivi la recommandation de sa Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-E) et a décidé de ne pas entrer en matière sur la modification de la loi. Il a estimé que Movetia remplissait actuellement ses missions de manière satisfaisante, et qu'il n'était donc pas nécessaire d'adapter sa forme juridique. De son côté, le Conseil national a approuvé la révision durant la session d'automne.

Le Réseau FUTURE a assuré le suivi de cet objet lors des discussions dans les commissions compétentes et au niveau des Chambres fédérales. Il a relaté le développement du dossier dans sa newsletter du mois de [février](#) et ses newsmails électroniques.

4.6

Le Conseil fédéral pourra mieux accompagner le CERN

Au cours de l'année sous revue, les deux Chambres ont adopté une modification de la Loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI). Cette modification permet à la Confédération d'élaborer un plan sectoriel fédéral afin de mieux accompagner les projets de construction de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN), le plus grand centre de recherche fondamentale en physique au monde, situé à Genève. Après l'approbation du projet par le Conseil national lors de la session d'été, le Conseil des Etats a également adopté la modification en automne, avec quelques ajustements. A l'avenir, la Confédération participera à l'approbation des plans d'infrastructure du CERN qui ont un impact sur le développement territorial et présentent une importance stratégique. Un partage des compétences entre la Confédération et le canton de Genève est prévu. L'implication accrue de la Confédération permettra de simplifier et d'accélérer la planification des projets du CERN, tels que le futur collisionneur Future Circular Collider (FCC).

Le Réseau FUTURE a suivi les débats parlementaires liés à la modification de la loi et a rendu compte des décisions prises dans sa newsletter du mois de **février**, ainsi que dans ses newsmails électroniques.

4.7

Table ronde FRI : identifier les intérêts communs

Le Réseau FUTURE a organisé deux tables rondes du domaine FRI, les 10 avril et 5 septembre 2024. Ces rencontres ont réuni des représentant-es des organisations partenaires du Réseau FUTURE, ainsi que des actrices et acteurs de la formation professionnelle, de la formation continue, des associations économiques, des partenaires sociaux et des cantons. Les organisations ont échangé sur le Message FRI 2025-2028 et sur les enjeux financiers qui lui sont liés. La coordinatrice du Réseau FUTURE a animé ces discussions, qui visaient à identifier les intérêts communs des membres de la table ronde FRI. Les organisations suivantes ont participé aux deux séances (aux côtés des organisations partenaires du Réseau FUTURE) : l'Union patronale suisse (UPS), la Fédération suisse pour la formation continue (FSEA), l'Union suisse des arts et des métiers (USAM), economiesuisse, scienceindustries, interpharma, Swissmem, Travail.Suisse ainsi que l'Union syndicale suisse (USS).

« Le savoir, la formation, la recherche, l'esprit d'invention et leur mise en œuvre en solutions intelligentes – y compris par la création d'entreprise – est notre ressource la plus précieuse. Toute stagnation du financement de ces domaines se répercute à moyen et long terme sur cette capacité et donc sur la qualité ».

Maya Graf (Les Vert-es, BL),
examen du Message FRI 2025-2028
au Conseil des Etats,
12.09.2024

« Aujourd'hui, nous franchissons une étape clé pour la stabilisation et le développement des relations bilatérales. Cela bénéficie à la population en Suisse et dans l'espace européen. Pour les économies nationales, les travailleuses et travailleurs, les consommatrices et consommateurs, les étudiantes et étudiants, ainsi que les chercheuses et chercheurs – en d'autres termes, pour toute la société ».

Viola Amherd,
présidente de la Confédération,
déclaration aux médias,
20.12.2024

Les activités du Réseau FUTURE en chiffres

Publishing

En complément des documents présentés dans le bilan politique, le Réseau FUTURE a rédigé et publié les documents suivants en 2024 :

- 4 newsletters imprimées, de quatre pages chacune, contenant un éditorial, divers articles sur des thèmes d'actualité liés au domaine FRI et des brèves.
- 10 newsmails électroniques, avec des infographies, des commentaires, les actualités du mois, des liens vers de nouvelles publications ainsi qu'un aperçu et un agenda des rendez-vous importants.
- 4 programmes de session au format électronique, présentant les dates auxquelles les objets parlementaires relatifs au domaine FRI ont été traités par les Chambres fédérales.
- 4 comptes rendus de session au format électronique, résumant l'avancée des dossiers importants pour le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation. Il contient également un aperçu des nouveaux objets déposés et des réponses données par le Conseil fédéral.

L'ensemble de ces publications est disponible en langue française et allemande.

Au 31 décembre 2024, 1'595 personnes étaient abonnées aux publications électroniques du Réseau FUTURE : 1'141 en allemand et 454 en français. Le nombre d'abonné-es a augmenté de 60 personnes au cours de l'année.

Le taux d'ouverture unique des publications électroniques du Réseau FUTURE s'élève à 47,7% en moyenne en 2024 et a donc légèrement augmenté par rapport à l'année précédente (45,4%).

Monitoring et webpublishing

Le Réseau FUTURE procède à une veille quotidienne des décisions, des événements et des actualités dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation. En 2024, ces actualités ont fait l'objet de 170 news. Leur nombre a donc augmenté de manière significative par rapport à l'année 2023 (143 contributions). Toutes les news ont été rédigées en français et en allemand puis mises en ligne sur le site web du Réseau FUTURE (www.reseau-future.ch).

En 2024, 2818 internautes ont consulté le site web, dont 10% étaient des utilisateur-trices récurrent-es. Depuis cette année, le secrétariat du Réseau FUTURE utilise la nouvelle version de Google Analytics (GA4). En raison de ce changement, aucune comparaison avec les données des années précédentes ne peut être réalisée.

Les objets politiques en cours sont réunis dans une liste de monitoring, préparée pour les représentant-es des organisations responsables et mise à disposition sur le site du Réseau FUTURE.

En 2024, le Réseau FUTURE a concentré son monitoring sur les thématiques suivantes :

- Message FRI 2025-2028
- Programmes de l'UE et coopération internationale dans le domaine FRI
- Politique européenne de la Suisse
- Programme d'allègement des finances fédérales 2027
- Budget 2025
- Introduction de titres complémentaires pour la formation professionnelle supérieure
- Pénurie de main d'œuvre qualifiée
- Conseil scientifique dans le champ politique
- Relève académique
- Formation du personnel soignant et enseignant
- Diverses interventions au sein des Chambres fédérales portant sur des questions liées au domaine FRI

Séances

Le comité du Réseau FUTURE a tenu 7 séances ordinaires, une séance extraordinaire et une séance avec les président-es du comité au cours de l'année sous revue :

- le 24 janvier (séance avec la participation des présidences des organisations responsables sur le Message FRI 2025-2028),
- le 22 février (en ligne),
- le 4 avril,
- le 16 mai,
- le 25 juin,
- le 2 septembre,
- le 23 septembre (en ligne),
- le 31 octobre (séance extraordinaire sur le programme d'allègement des finances 2027, en ligne),
- et le 19 novembre.

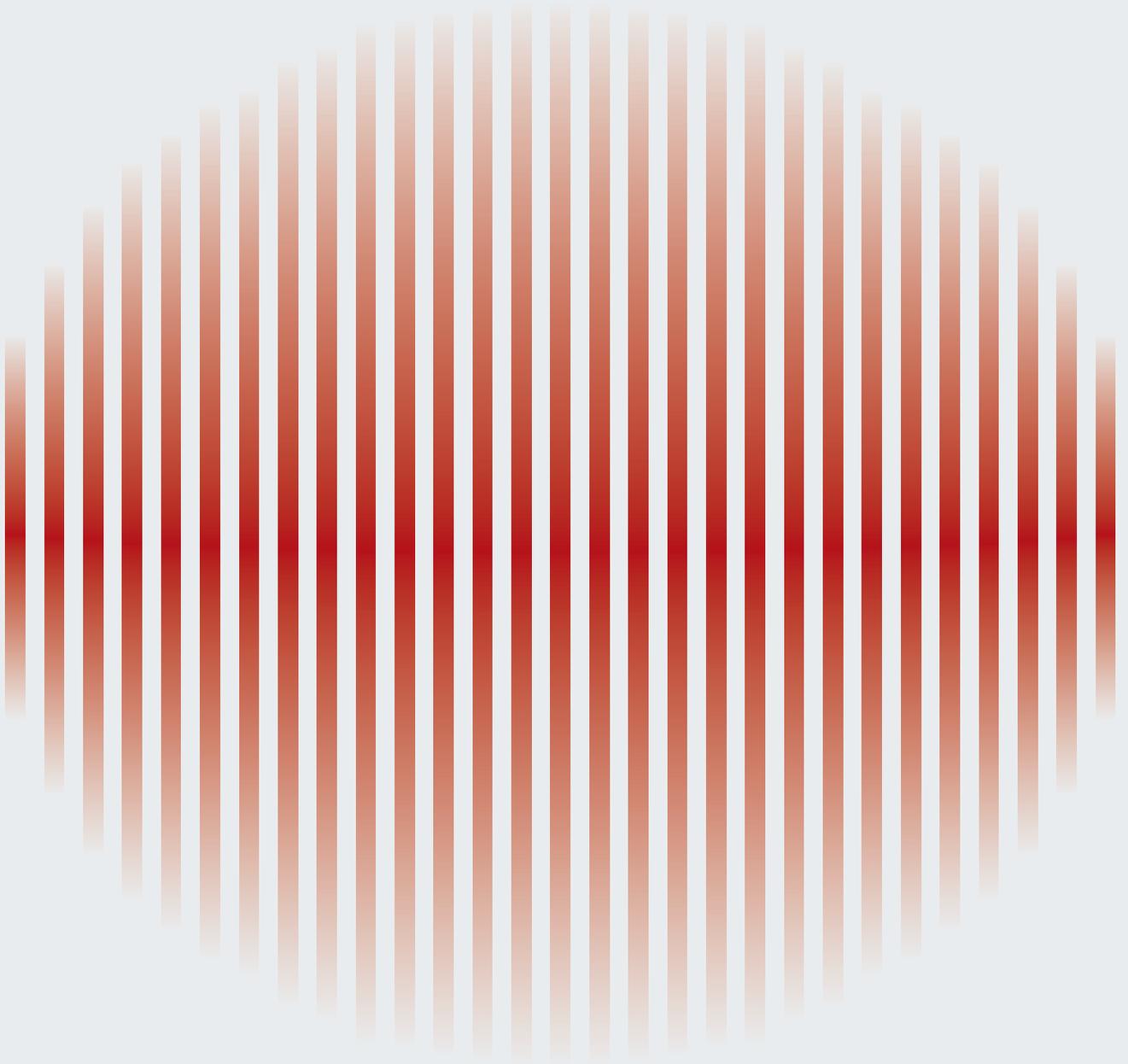
En 2024, la coordinatrice et le secrétariat du Réseau FUTURE ont échangé avec une série d'autres actrices et acteurs et organisations sur les thèmes d'actualité dans le domaine FRI. Outre les institutions du monde académique, de la recherche et de l'innovation, ils ont été en contact avec les représentant-es du Secrétariat d'Etat à la formation (SEFRI) et d'autres départements fédéraux, de l'agence Movetia, des cantons, d'associations économiques et d'autres groupes d'intérêts, ainsi qu'avec les secrétaires spécialisés des partis politiques. Par ailleurs, la coordinatrice et le responsable du secrétariat du Réseau FUTURE ont maintenu des échanges avec SwissCore et la Mission suisse à Bruxelles.

« La recherche apporte de nouvelles connaissances et constitue la base de l'innovation, qui rend notre économie performante. Ce n'est pas pour rien que nous sommes des leaders mondiaux dans les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation. Il est important, tant au niveau national qu'international, de préserver et de promouvoir la haute valeur accordée à ces domaines. »

Regina Durrer (Le Centre, NW),
examen du Message FRI 2025-2028
au Conseil national,
29.05.2024

« Participez aux
programmes de l'UE ! »

Guy Parmelin,
conseiller fédéral,
Aargauer Zeitung,
20.12.2024



Impressum

© Réseau FUTURE 2025

Münstergasse 64/66
3011 Berne
T 031 351 88 46

info@netzwerk-future.ch
www.netzwerk-future.ch